

FOCUS

LE PATRIMOINE RELIGIEUX DE LA VILLE DE BLOIS



Indulgence : Remise des peines méritées par les péchés, accordée par l'Église dans une circonstance particulière.

Laïc : Qui ne fait pas partie du clergé.

Liturgie : Le mot liturgique désigne l'ensemble des rites, cérémonies et prières dédiés au culte d'une divinité religieuse, tels qu'ils sont définis selon les règles éventuellement codifiées dans les textes sacrés ou la tradition.

Maladrerie : Hôpital traitant les personnes atteintes de la lèpre.

Marguillier : Membre du conseil de fabrique d'une paroisse.

Mense épiscopale : Revenus affectés à la table d'un évêque.

Monachisme : C'est l'état et le mode de vie de personnes qui ont prononcé des vœux religieux et font partie d'un ordre dont les membres vivent sous une règle commune, séparée du monde, les moines.

Nicolaïsme : Ce terme désigne, dans le christianisme, et particulièrement dans l'église latine du Moyen-Âge, l'incontinence sexuelle des clercs en opposition au célibat, que ce soit par le mariage, le concubinage ou tout commerce sexuel ou encore le fait de prêcher la luxure.

Paroisse : Circonscription ecclésiastique dont un curé, un pasteur a la charge.

Prédication : Action de prêcher, c'est-à-dire d'enseigner la révélation religieuse.

Prieuré : C'est un monastère, le plus souvent subordonné à une abbaye plus importante; il est placé sous l'autorité d'un prieur, lui-même dépendant d'un abbé plus important.

Réforme grégorienne : Nom donné au mouvement animé et dirigé dans la seconde moitié du XI^e siècle par la papauté, particulièrement à l'initiative du pape Grégoire VII. L'objectif proclamé de la Réforme grégorienne fut de rétablir la discipline et de corriger les mœurs des clercs afin de mieux encadrer la société laïque et de faire davantage pénétrer dans les esprits et dans les âmes les obligations de vie découlant du dogme chrétien.

Règle : Ensemble des préceptes disciplinaires auxquels est soumis un ordre religieux.

Règle de saint Benoît : C'est une règle monastique écrite par Benoît de Nursie pour guider ses disciples dans la vie monastique communautaire. Rédigée peut-être entre 530 et 556, elle gouverne en détail la vie monastique d'inspiration bénédictine (modalité liturgique, de travail, de détente).

Renaissance carolingienne : C'est une période de renouveau de la culture et des études en Occident sous les empereurs carolingiens, aux VIII^e et IX^e siècles. C'est une

période d'importants progrès intellectuels, notamment grâce à la redécouverte de la langue latine, à la sauvegarde de nombreux auteurs classiques, et à la promotion des arts libéraux.

Simonie : Volonté d'acheter ou de vendre une chose intrinsèquement spirituelle.

Style sulpicien : Le style sulpicien, style saint-sulpicien ou style dit « Saint-Sulpice » est une expression inventée en 1897 par Léon Blot pour qualifier les « bondieuseries » telles que les statuettes de saints ou les tableaux figuratifs des vitraux, au style stéréotypé, voire mièvre, et sans génie.

Tabernacle : Le tabernacle est, dans une église catholique, le meuble qui abrite le ciboire contenant les hosties consacrées au cours de la messe. Il est en général placé près de l'autel.

Vie apostolique : L'adjectif apostolique désigne tout ce qui vient, qui procède des Apôtres. La vie apostolique est donc une vie conforme à celle des Apôtres et donc exemplaire.



Direction régionale des affaires culturelles

BLOIS APPARTIENT AU RÉSEAU NATIONAL DES VILLES ET PAYS D'ART ET D'HISTOIRE

Le ministère de la Culture, direction générale des patrimoines, attribue l'appellation Ville et Pays d'art et d'histoire aux collectivités locales qui animent leur patrimoine. Il garantit la compétence des guides-conférenciers et des animateurs de l'architecture et du patrimoine et la qualité de leurs actions. Des vestiges antiques à l'architecture du XXI^e siècle, les villes et les pays mettent en scène le patrimoine dans sa diversité. Aujourd'hui, un réseau de 190 Villes et Pays d'art et d'histoire vous offre son savoir-faire en métropole et outre-mer.

À PROXIMITÉ

Vendôme, Bourges, Chinon, Loches, Tours, Orléans, le Pays Loire Val d'Aubois, le Pays Loire Touraine et le Pays de la Vallée du Cher et du Romorantinais bénéficient de l'appellation Ville et Pays d'art et d'histoire.

RÉDACTION et CONCEPTION : Emmanuelle Plumet, responsable du service Ville d'art et d'histoire de Blois.
COPYRIGHT : Collection Musée des Beaux-arts du Château royal de Blois, Jean-Philippe Thilbault, Daniel Lépissier
MISE EN PAGE : catherine balme d'après la charte graphique de Des Signes



“Le panorama qu'on a sous les yeux, depuis la rive gauche, est ponctué par des clochers qui pourraient illustrer toute l'histoire de la ville, s'il n'en manquait quelques-uns”

Michel Melot
Blois, une étrange douceur.
1998

Enrichir les connaissances
Transmettre les savoirs



LE PATRIMOINE RELIGIEUX DE LA VILLE DE BLOIS : PROBLÉMATIQUE ET ENJEU

CONNAÎTRE POUR MIEUX VALORISER

Le patrimoine est un sujet complexe, multiple, ancré au carrefour de nombreuses sciences : histoire, histoire de l'art, architecture, ethnologie, archéologie... Vecteur privilégié d'éducation et d'intégration, il ne se laisse pas saisir facilement.

L'engagement du label Ville d'art et d'histoire vise à concilier des aspects et des exigences souvent contradictoires, émanant à la fois du passé, du présent et de l'avenir, tout en visant un objectif essentiel : garantir un avenir au patrimoine, tant du point de vue de son authenticité que de sa lisibilité pour les générations futures. Une des missions que la Ville de Blois s'assigne est de rendre le patrimoine accessible, de créer des outils de médiation capables de transmettre la connaissance au plus grand nombre. Ainsi, la mémoire de la ville devient une source de croissance durable et innovante pour bâtir l'avenir.

La collection «Focus sur ma ville» a été conçue pour répondre à ces besoins et pour garantir la transmission d'une mémoire collective aux générations futures.



Vue panoramique sur la cathédrale et l'hôtel de Ville

PROBLÉMATIQUE :

EN QUOI LES MONUMENTS RELIGIEUX ET SACRÉS APPARTIENNENT-ILS À NOTRE PATRIMOINE COMMUN ?

Il existe une grande variété de sites religieux et sacrés représentatifs des différentes cultures et traditions du monde. Près de 20% des biens inscrits sur la liste du patrimoine mondial ont un caractère religieux ou spirituel. Présents dans la plupart des pays du monde, ces biens représentent la catégorie la plus nombreuse. La signification spirituelle particulière et importante d'un très grand nombre de biens du patrimoine mondial est souvent évoquée pour démontrer leur valeur universelle exceptionnelle. Ainsi, le patrimoine catholique s'inscrit pleinement dans la définition du patrimoine commun de l'humanité : la cité des Papes d'Avignon, la basilique de Vézelay, plusieurs cathédrales ou encore les chemins de Compostelle...

S'il est admis que le patrimoine religieux chrétien fait aujourd'hui partie de cette notion de «patrimoine commun», il apparaît néanmoins que cet état de fait demeure flou à bien des égards. L'héritage révolutionnaire semblerait être le responsable de notre relation complexe au domaine religieux et donc à son patrimoine. La laïcité amène parfois à confondre racine culturelle avec conviction culturelle, tout comme la religion peut empêcher la mise



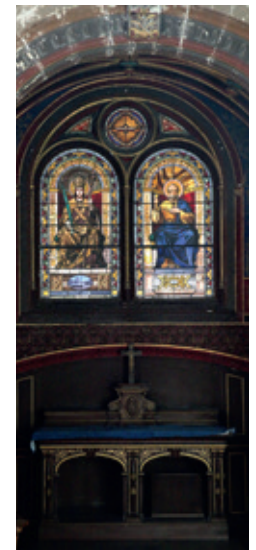
Vitraux de Saint-Nicolas



Habit bénédictin



Vestiges de l'église de Saint-Martin-des-Choux



Chapelle des Mariniers à l'église Saint-Saturnin

à distance critique et la curiosité envers d'autres cultures. Tandis que les sociétés actuelles démocratiques et laïques relèguent le culte à la sphère privé et personnelle, le patrimoine souffre de cette appartenance parfois jugée rétrograde. Il est donc important d'appréhender ces monuments dans leur ensemble et de les restituer dans un contexte historique afin de sortir de ce débat antinomique.

Abbeyes, églises, cathédrales, basiliques, monastères, couvents... forment un ensemble d'éléments architecturaux importants et significatifs de nos paysages. Ils façonnent la silhouette des villes et structurent l'espace urbain ou rural. Les édifices religieux appartiennent aux jalons de la trame urbaine, ils sont des marqueurs chronologiques et des témoins historiques et architecturaux.

Ce document n'a pas la prétention de retracer toute l'histoire religieuse catholique de France, mais tente de contextualiser des époques. Avec parfois l'écueil d'effleurer des thématiques qui mériteraient d'être approfondies, le propos de cet ouvrage est d'exposer des faits historiques pour mieux appréhender le patrimoine religieux de la ville de Blois.

ENJEU :

SE RÉAPPROPRIER LA RICHESSE ET LA DIVERSITÉ DU PATRIMOINE RELIGIEUX

Blois fait partie des villes où les monuments religieux sont étroitement liés à l'histoire de son développement urbain. La sensibilisation de tous aux thématiques de l'architecture et du patrimoine constitue un enjeu capital. Le riche passé de Blois est un excellent support pour l'étude de notre histoire. Ce travail à travers le prisme de l'architecture religieuse chrétienne permet de dépasser l'unique dimension spirituelle qu'on peut tenter d'attribuer à ces édifices, et d'embrasser une multitude de thématiques tels que l'histoire de l'art, la géométrie, la sociologie... En ce sens, ce patrimoine s'adresse à tout le monde. Transmettre le patrimoine, c'est faire exister un lien entre les personnes, mais c'est également ne jamais regarder l'histoire comme un objet divers ou tout simplement comme quelque chose dont on ne se sent pas concerné.

LE PATRIMOINE RELIGIEUX DU X^E AU XII^E SIÈCLE



Église de la Très-Sainte-Trinité de Germigny-les-Prés • Vue Nord-Est (IX^e siècle)

À l'époque carolingienne, le fonctionnement de l'Église se caractérise par une mise en ordre autour des moines qui prient et des clercs qui prient également mais qui encadrent aussi la prière des laïcs et leurs pratiques sociales. Pour parvenir à cette mise en ordre en vue du salut, les souverains ont été particulièrement attentifs à la culture des clercs et des moines, voire celle des laïcs. C'est ce que les historiens ont appelé la **Renaissance carolingienne**.

Avec le déclin du pouvoir carolingien et les invasions scandinaves en Occident, l'Église souffre à divers degrés de maux et de désordre: la **féodalisation** du clergé (de nombreux évêques et abbés sont devenus des seigneurs), le **nicolaïsme**, la **simonie** et l'apparition d'**hérésies**. Face à tous ces problèmes, certains monastères essaient de remettre de l'ordre, dans les années 1020. La fondation du monastère de Cluny s'inscrit dans cette mouvance. Puis, la papauté décide d'intervenir à travers ce que l'on a nommé la **Réforme grégorienne**. Celle-ci s'articule autour de 3 axes principaux:

1. L'affirmation de l'indépendance du clergé par rapport au pouvoir laïc
2. La réforme du clergé par son instruction et l'obligation de célibat des prêtres ainsi que le mariage pour les laïcs
3. L'affirmation du rôle du pape



Reconstitution de l'abbatiale de Cluny III (vers 1080)



Bibliothèque de l'abbaye de Cîteaux (1124)



Cloître de l'abbaye de Cîteaux (1124)

UNE VILLE QUI S'ORGANISE AUTOUR DE SES FONDATIONS RELIGIEUSES

Alors que les premiers chrétiens avaient accordé peu d'importance à la définition matérielle des lieux de culte, les fidèles furent désormais invités à se réunir dans des endroits « appropriés ». La **liturgie**, principalement celle de la consécration solennelle des églises et des cimetières, se développe à partir du X^e siècle et s'employa au cours de la période suivante à polariser véritablement la vie de la communauté rurale autour d'un seul et même lieu: l'église.

Mais c'est évidemment la Réforme grégorienne qui, en cherchant à séparer nettement clercs et laïcs, lieux profanes et lieux sacrés, imposa une réelle consistance territoriale à l'église, au cimetière ainsi qu'à la paroisse.

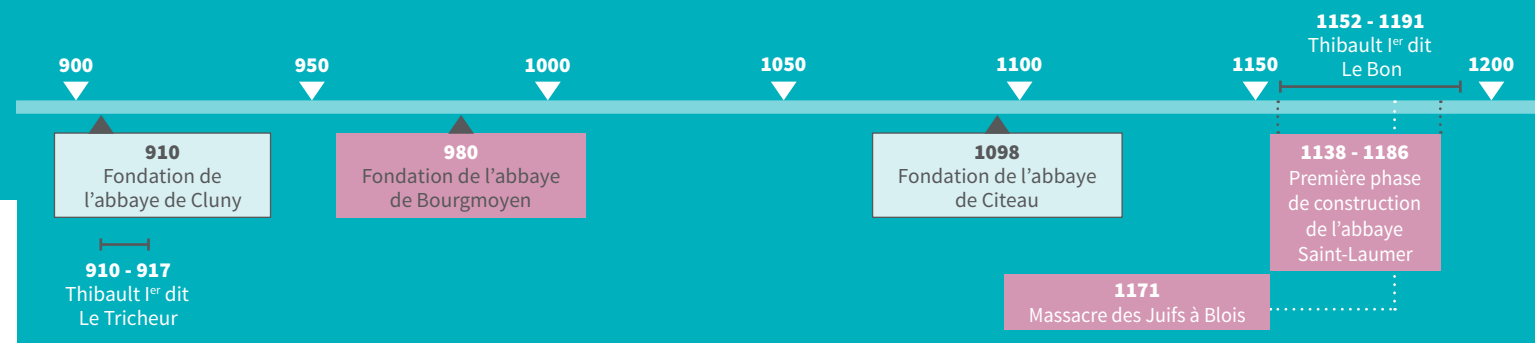
À Blois, dès le X^e siècle, le domaine religieux se révèle d'une importance capitale pour l'organisation de la ville. Au XII^e siècle, quatre **paroisses** se partagent le territoire urbain: à l'est, l'ancien sanctuaire mérovingien dédié à Saint-Pierre, devenu église Saint-Solenne; au nord la paroisse Saint-Honoré; à l'ouest l'église Saint-Nicolas du Foix; au sud l'église Saint-Saturnin.

À ce réseau paroissial, s'ajoutent quelques sanctuaires comme les prieurés de Saint-Jean-en-Grève et de celui de Saint-Lazare,

Les Carolingiens • 741 - 987

Les Capétiens • 987 - 1328

Maison de Champagne des comtes de Blois • 910 - 1241



des fondations hospitalières telles que la **maladrerie** ou l'Aumône, connu sous le nom de l'**Hôtel-Dieu**, ainsi que de grandes fondations monastiques.

L'ESSOR DU MONDE MONASTIQUE

Au XI^e siècle, le **monachisme** bénéficie d'une longue tradition dans le royaume de France et tient une place éminente dans l'Église. C'est également le siècle où le modèle de l'abbaye de Cluny est consacré. Si le monachisme clunisien devient la référence, il suscite aussi des réticences. De nouvelles fondations proposent une « relecture » de la **règle de saint-Benoît**. Ils mettent alors l'accent sur l'ascèse, la rigueur, la pénitence et la pauvreté pour retrouver une « vie évangélique ». La réussite la plus éclatante est incontestablement celle de Cîteaux. Les cisterciens interprètent la Règle bénédictine dans le sens de la rigueur et de la pauvreté. À Blois, deux abbayes constituent d'importants moteurs économiques pendant la période médiévale. Elles accueillent en effet d'importants pèlerinages grâce à l'attraction exercée par les reliques de Marie l'Égyptienne pour l'abbaye de Saint-Laumer, et de la Vraie-Croix pour l'abbaye de

Bourgmoyen. Elles accroissent leur domaine foncier et suscitent le développement de nouveaux quartiers, le Bourgmoien et le faubourg du Foix.

BLOIS TRISTEMENT CÉLÈBRE

Au cours du **concile** de Clermont, en novembre 1095, le pape Urbain II s'engageait à délivrer les Lieux saints. Des foules prirent la route de la Terre sainte, mais ce sont les juifs, désignés responsables de la mort du Christ, qui en firent les frais. L'après 1096 vit la détérioration progressive de la condition des juifs et des rapports judéo-chrétiens. En 1171, à Blois, les juifs sont accusés

d'avoir noyé un chrétien. Le dénouement est tragique: plus de 30 juifs périrent sur le bûcher. Le chroniqueur juif du XVI^e siècle de souche espagnole, Joseph Ha-Cohen, médecin d'Avignon, en fit une relation dans « La vallée des pleurs » (1575). La légende du meurtre rituel prétendait que les juifs réitéraient la passion du Christ sur un enfant chrétien, en recueillant son sang pour confectionner le pain azyme. Le canevas de cette histoire se répéta plusieurs fois notamment à Troyes en 1288 et jusqu'à la veille de la Révolution!



Crucifixion du juif William de Norwich, Chroniques de Nuremberg (1493)



Enluminure extraite du manuscrit de Fulda (vers 831-840)

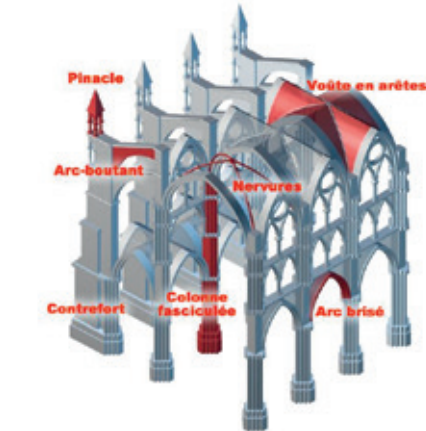
L'abbaye Saint-Laumer : un pont entre l'architecture romane et gothique

En 873, une communauté de moines bénédictins de Corbion fuit les invasions normandes et quitte le Perche. Elle se réfugie à Blois pour bénéficier de la protection du comte. Les moines officient d'abord dans la chapelle du château, la chapelle Saint-Calais, puis dans l'église Saint-Lubin dans le quartier du Foix.

En 1114, l'incendie de cette dernière entérine la création d'une abbaye et d'une vaste abbatale. L'église Saint-Laumer s'inscrit dans une période où les maîtres maçons maîtrisent l'architecture romane et introduisent timidement quelques innovations techniques qui ouvriront l'ère du gothique.



Nef de l'église Saint-Nicolas



Architecture gothique : quelques mots de vocabulaire



Arcs brisés, voûte d'arêtes et coupole sur pendentifs à la croisée du transept de Saint-Nicolas

D'UNE ARCHITECTURE ROMANE...

L'architecture romane est un style architectural essentiellement religieux, caractéristique du Moyen-Âge européen. Il apparaît vers 950 et se voit remplacé progressivement par l'art gothique au cours du XIII^e siècle.

L'élément caractéristique de l'architecture romane est l'emploi de la pierre pour les voûtes en berceau plein cintre (parfois berceau brisé) ou pour les voûtes d'arêtes. Les chapiteaux des piliers et colonnes sont également richement sculptés.

Le poids des pierres de la voûte exerce une énorme pression sur le haut des murs latéraux. Il a tendance à les écarter et ainsi à fragiliser la stabilité de la voûte. Aussi, pour éviter le danger d'écroulement les maîtres maçons ont recours à différentes techniques : murs plus épais et pas trop élevés avec des ouvertures étroites et peu nombreuses, avec parfois des contreforts extérieurs qui viennent soutenir la poussée. La première phase de construction de l'église abbatale Saint-Laumer débute en 1138 et se termine en 1186 avec la translation des reliques de Saint-Laumer.

... À UNE ARCHITECTURE GOTHIQUE

L'architecture gothique dispose de nouvelles techniques : des arcs brisés et des arcs-boutants. Ces innovations permettaient de

construire des édifices plus hauts et plus grands, mais aussi de faire des murs plus minces. Les fenêtres pouvaient être aussi plus grandes, et les bâtiments étaient alors mieux éclairés.

Dans l'architecture gothique, les bâtiments deviennent alors un assemblage de « modules » qui, au sol, forment des carrés ou des rectangles. Le poids des voûtes qui couvrent la nef et les bas-côtés est supporté par quatre piliers occupant des angles d'un carré ou d'un rectangle. La voûte d'ogive, qui caractérise l'architecture gothique, est composée d'arcs brisés qui partent des quatre angles et se rejoignent au centre de l'espace couvert. Plus on écarte les piliers, plus il faut allonger les arcs brisés, donc la voûte s'élève. Il suffit de consolider les piliers de l'extérieur pour éviter qu'ils ne s'écartent dans leur partie haute. Pour cela, on construit des arcs-boutants qui s'appuient sur les piliers.

Le résultat à l'église de l'abbaye Saint-Laumer

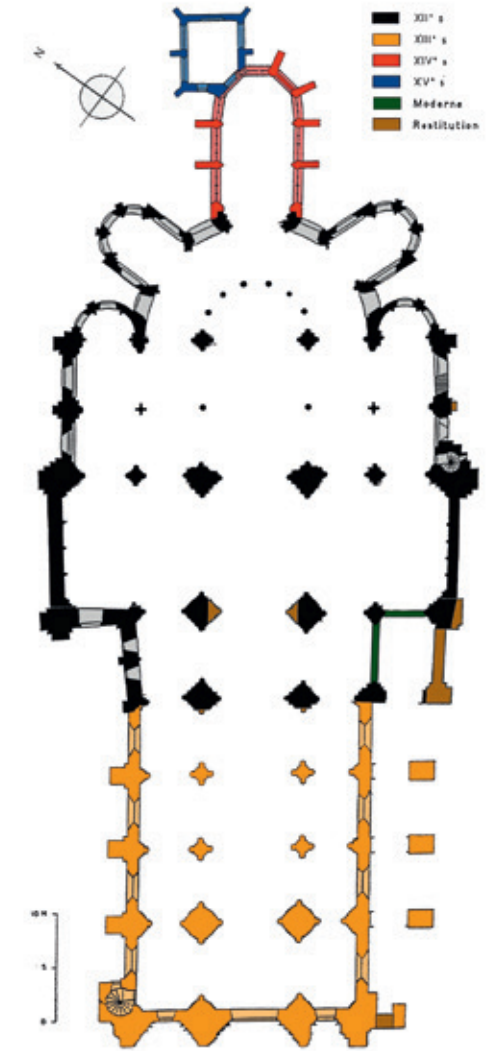
Si la première phase de construction suit un modèle d'architecture romane, les arcs-boutants du chœur témoignent de l'introduction de l'art gothique. Ceux-ci soutiennent une voûte sur croisées d'ogives qui permet l'ouverture des baies de 5 mètres de haut sur un vaisseau s'élevant à plus de 84 mètres. En effet, à partir de 1140, le développement de la voûte d'ogives change

progressivement les codes architecturaux de la fin du Moyen-Âge.

Au XIII^e siècle, la nef et la façade sont construites lors d'une seconde phase, cette fois-ci complètement ancrée dans le gothique. La surface occupée par l'église s'agrandit. Prenant comme modèle la cathédrale de Chartres, on ajoute donc les quatre premières travées de la nef ainsi que les bas-côtés correspondants. Les grandes arcades s'agrandissent, les baies désormais jumelées soutiennent une rosace. Ces évolutions forcent l'utilisation d'arc-boutants à double volée qui rendent possible l'agrandissement des fenêtres.



Élévation de la nef de Saint-Nicolas



Plan des différentes époques de construction de l'église Saint-Nicolas

LE PATRIMOINE RELIGIEUX AU XIII^E SIÈCLE



Blois au XIII^e siècle

Au XII^e siècle, l'Église est triomphante. Pourtant, cette situation bien établie n'empêche pas l'éclosion de mouvements hérétiques. Ces derniers se définissent comme une contestation de l'institution romaine, ses rites, sa liturgie, son clergé, ses édifices... Ce qui fonde l'autorité selon eux, ce n'est ni l'ordre, ni l'institution, mais le mode de **vie apostolique**. Ils considèrent également la **prédication** comme leur devoir. Malgré de grandes opérations lancées par l'Église pour mettre fin aux hérétiques (encadrement plus étroit des fidèles, création des universités libérées des pouvoirs laïcs et épiscopaux, création de l'Inquisition), de nombreux laïcs sont séduits par cette nouvelle façon d'appréhender la religion. Les rapports de l'Église avec sa communauté de fidèles se régularisent finalement au XIII^e siècle grâce en partie à la création des ordres mendiants. Les ordres mendiants s'installent en ville et mettent l'accent sur la prédication, la mission et la pauvreté tout en conservant des aspects monastiques (habits distinctifs, bâtiments, offices divins). L'ordre dominicain, créé par le chanoine espagnol, saint Dominique (1170-1221), est reconnu par Innocent III en 1215. Saint François d'Assise (1182-1226) fonde l'ordre franciscain.



Couvent des Jacobins, rue des Jacobins



Tour des Cordeliers, rue des Remparts

LE XIII^E SIÈCLE, SIÈCLE D'OR POUR LE PATRIMOINE RELIGIEUX À BLOIS

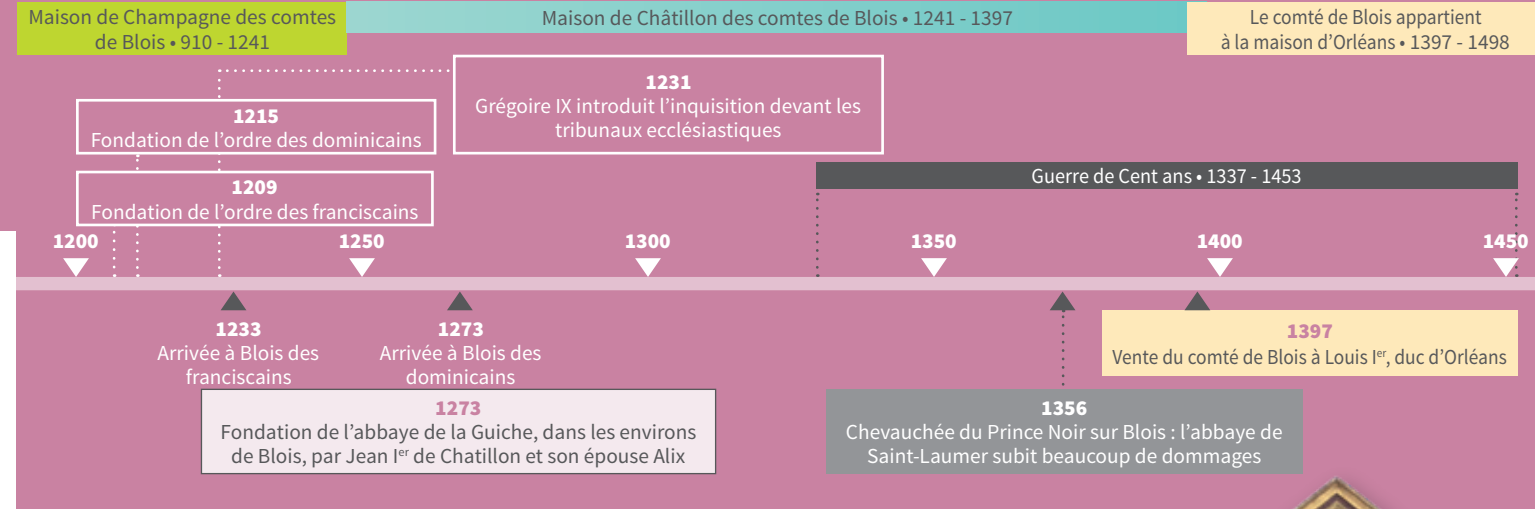
En 1230, le comté de Blois passe de la maison de Champagne à celle des Châtillon. Cette accession renforce la puissance des comtes. Ils sont en effet les gestionnaires d'un territoire bien plus étendu que celui du domaine royal. La ville de Blois connaît alors une époque fastueuse et prospère. Sous l'impulsion des Châtillon, les édifices religieux sont agrandis ou rebâti. Même si la période est moins favorable aux ordres réguliers, les abbayes Saint-Laumer et de Bourgmoynon atteignent une grande magnificence. De plus, l'accueil des ordres mendiants à Blois contribua à la construction de nouveaux enclos. Par ailleurs, le réseau paroissial se renforce avec de nouvelles églises comme Saint-Martin-des-Choux ou Notre-Dame-de-Chambourdin, de deux **collégiales** (Saint-Sauveur et Saint-Jacques) et de plusieurs petites chapelles. Cette multiplication coïncide avec le IV^e concile du Latran (1215) qui fait de la paroisse le lieu prioritaire de la vie des fidèles.

L'APPARITION DES ORDRES MENDIANTS

Les deux principaux ordres sont les franciscains et les dominicains. Très vite, ils bénéficient de la protection royale. Le

Les Capétiens • 987 - 1328

Les Valois • 1328 - 1589



prestige spirituel de leurs membres et la qualité de leurs sermons leur ont permis d'attirer le patronage tant de la bourgeoisie que de l'aristocratie. Ils construisent leurs couvents dans les villes afin d'être au plus près des fidèles. Comme ils survivent grâce à la charité de leurs donateurs et qu'ils recherchent la proximité avec la communauté chrétienne pour prêcher, ils se différencient des ordres monastiques, seigneuries vivant derrière une clôture et percevant des droits féodaux. À Blois, l'arrivée d'abord des Cordeliers (les Franciscains) en 1233, puis des Jacobins (les

Dominicains) en 1273 est favorisée par le comte Jean I^{er} de Châtillon, et son épouse Alix de Bretagne. Des aides financières leur permettent de se développer. Leur influence va progressivement supplanter celle des abbayes dans la vie religieuse et sociale de Blois, et ainsi modifier la trame urbaine de la ville avec la construction de leurs couvents respectifs.



Alix de Bretagne (1243 - 1288)



Jean de Châtillon (mort en 1280 à Chambord)



Hommes enchaînés et brûlés comme hérétiques par l'inquisition pontificale pouvant représenter les Cathares du Languedoc



Saint François d'Assise recevant les stigmates, peint par Giotto

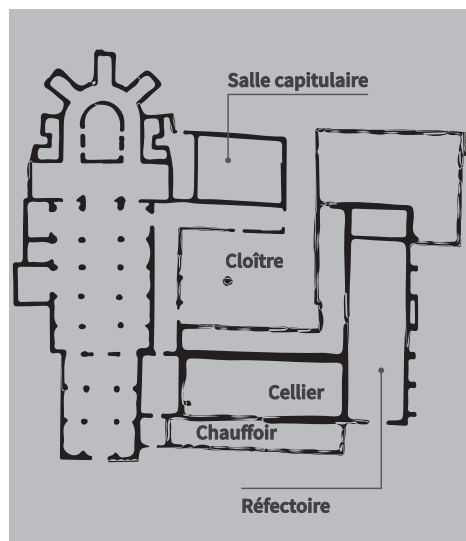


Abbaye de la Guiche. Vue du cloître

L'organisation des monastères, couvents et abbayes

Les moines appartenant à différents ordres. Un ordre religieux est un groupe de moines qui obéit à la même règle. Une règle c'est l'ensemble des activités que doivent respecter tous les moines d'un même ordre. Ces activités sont obligatoires, elles se déroulent de la même manière, tous les jours de l'année : les moines doivent prier, travailler et se reposer. Ils se rendaient à l'office huit fois par jour (dans l'ordre : matines, laudes, prime, tierce, sexte, none, vêpres, complies), dont plusieurs fois la nuit.

La règle de saint Benoît date du V^e siècle. Mais d'autres règles se répandent à l'époque médiévale : celle de Cîteaux (l'ordre cistercien), celle de saint François (l'ordre des Franciscains) et celle de saint Dominique (l'ordre des Dominicains).



Plan d'une abbaye

L'ORGANISATION ARCHITECTURALE

Chaque monastère présente une organisation architecturale et sociale spécifique à l'ordre qui l'a fondé. En plus des besoins liturgiques, l'implantation et la conception des bâtiments doivent répondre aux missions déterminées par la vie et les activités de chaque communauté : ordres prêcheurs, secours aux pauvres, aux malades, maison d'éducation...

LES BÂTIMENTS

L'emploi du temps des moines nécessite une architecture compacte fondamentalement organisée autour de l'église et du cloître. Cet espace fermé et carré possède d'abord une fonction de circulation et de desserte des différents lieux du monastère. Si l'église est le pôle de la vie spirituelle, la salle du

chapitre (ou salle capitulaire) constitue le centre de la vie sociale. C'est l'endroit de lecture des chapitres de la **Règle**, mais également où l'on discute des affaires de la communauté. D'autres bâtiments ont des fonctions plus pratiques : chauffoir, dortoir, cuisine, réfectoire, grange ou cellier.

LES DIFFÉRENTS ÉTABLISSEMENTS RELIGIEUX

Il ne faut pas confondre les différents établissements dans lesquels des religieux et religieuses vivent en communauté.

- L'abbaye est dirigée par un abbé
- Le prieuré, d'un rang inférieur aux abbayes, est dirigé par un prieur
- Le monastère rassemble une communauté de moines, ou de chanoines réguliers. Il peut être une abbaye ou un prieuré.
- Les couvents sont des établissements religieux non monastiques. Le mot renvoie souvent aux demeures des frères mendiants

L'IDENTITÉ VESTIMENTAIRE DES ORDRES RELIGIEUX

À l'origine, « prendre l'habit » signifiait devenir moine. Les moines se débarrassaient de leur ancien habit pour en adopter un nouveau, en symbole d'une nouvelle vie. Chaque ordre religieux possède une identité vestimentaire caractéristique.

- Les Bénédictins portent une tunique noire serrée par une ceinture en cuir. Leur tête

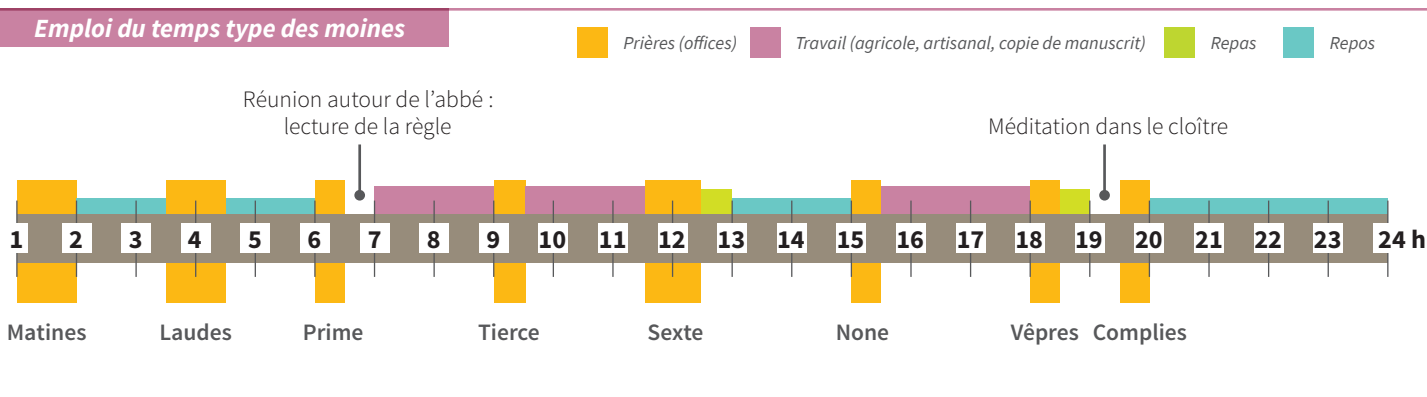
est couverte par un capuchon de même couleur qui finit en pointe.

- Les Cisterciens ont une tunique blanche entourée d'une ceinture, par-dessus laquelle ils portent un tablier noir, appelé scapulaire.
- L'habit des Dominicains est composé de trois pièces : une tunique serrée d'une ceinture, un capuce qui est une pièce de tissu reposant sur les épaules et qui couvre le thorax et les bras jusqu'aux épaules, et un manteau noir.
- Les Franciscains ont une tunique très simple, généralement brun foncé, ceinturée d'une corde faite de trois nœuds, représentant les trois vœux.



Franciscain

Bénédictin



Abbaye de la Guiche, cellier



Cisterciens

LE PATRIMOINE RELIGIEUX À LA RENAISSANCE



Aile François I^{er} du château royal de Blois

Contrairement à ce que l'on a longtemps prétendu, l'Église de France au début du XVI^e siècle est en pleine vitalité. Le clergé est plus nombreux que jamais. Plus significatif est l'élan extraordinaire de construction et de décoration des églises, depuis la fin du XV^e siècle jusqu'au milieu du XVI^e siècle.

La prédication est active, même si elle demeure un quasi-monopole des ordres mendiants. Des ordres nouveaux apparaissent notamment les Minimes, introduits par saint François de Paule, et les Annonciades fondées par Jeanne de France, épouse répudiée de Louis XII.

Les fidèles se montrent assez attachés à la vie paroissiale, à laquelle une élite participe activement par la gestion de la **fabrique**. Peu nombreux, cependant, sont ceux qui se confessent et communient plus souvent que l'obligation annuelle. Un assez grand nombre tombe sous le coup de l'**excommunication**, en particulier pour dette, sans trop se soucier de s'en faire absoudre, sinon au seuil de la mort. Mais tous se pressent dans les confréries, qui n'ont jamais été si nombreuses, dans toutes les villes et les villages.



Éléments décoratifs de la Renaissance, sculptés sur l'hôtel particulier de Vareille



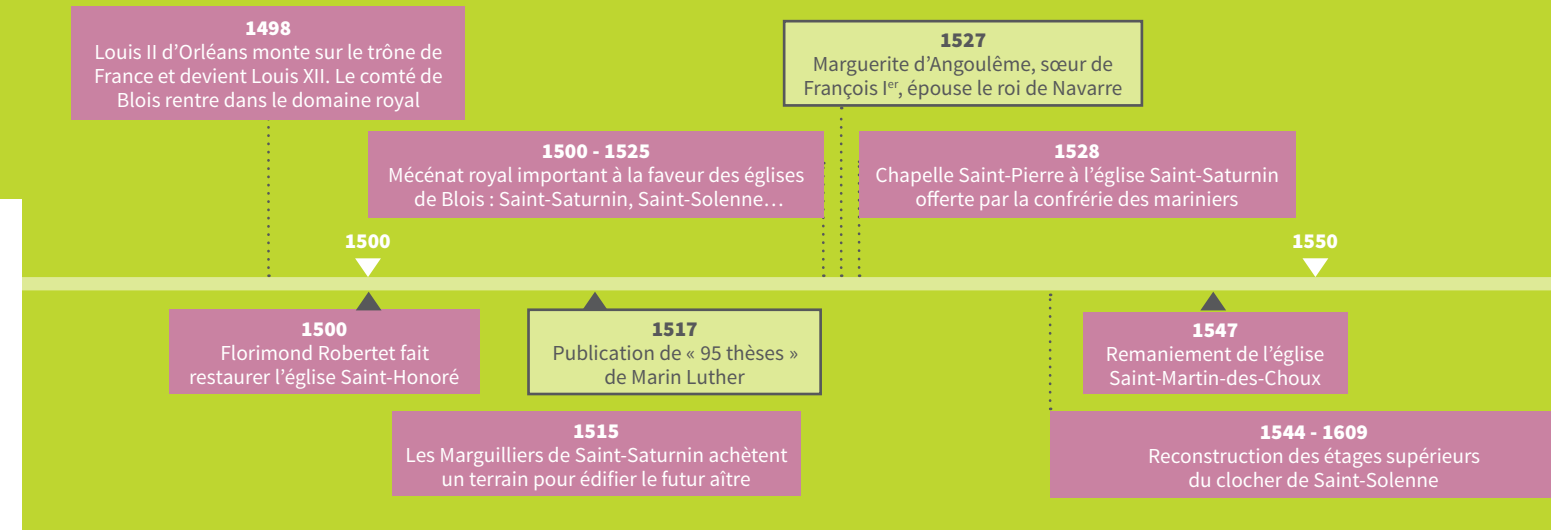
Sculpture équestre de Louis XII par Charles-Émile Seurre au château royal de Blois

LES CONSÉQUENCES DE LA PRÉSENCE ROYALE SUR LE PATRIMOINE RELIGIEUX À BLOIS

L'avènement de Louis XII en 1498 bouleverse la vie de Blois. En effet, ce dernier est très attaché à sa ville natale et décide d'en faire l'équivalent d'une capitale. La présence royale entraîne un véritable essor démographique, mais aussi la mise en œuvre de multiples reconstructions et d'embellissements financés par le roi, la reine et les grandes familles blésoises. Ce mécénat profite notamment aux édifices religieux. Pendant cette période, trois églises paroissiales sont reconstruites. Le chantier emblématique demeure celui de Saint-Solenne, entrepris dès l'avènement de François I^{er} grâce aux dons de sa femme, Claude de France.

L'INTRODUCTION DE LA RENAISSANCE

Les grands chantiers de l'époque coïncident avec l'introduction de nouvelles formes artistiques en France. Les guerres d'Italie et les échanges entre les deux pays vont permettre en effet la diffusion en France de l'art de la Renaissance. Dans un premier temps, l'architecture française reste fidèle à l'art gothique. L'influence italienne se manifeste surtout dans le décor sculpté, inspiré de l'art antique : chapiteaux corinthiens à feuilles d'acanthé, cornes d'abondance, ornements végétaux très stylisés.



LA RÉFORME

Au début du XVI^e siècle, Martin Luther critique violemment l'Église catholique et son chef, le pape. Il est à l'origine de l'**Église réformée**, dont les adeptes sont appelés protestants ou huguenots. En France, certains sont séduits par ces idées nouvelles : une religion centrée sur le Christ, où le salut est donné à ceux qui croient et à ceux qui le méritent. Les fidèles apprennent à recourir directement à l'Écriture comme unique règle de foi ; à considérer comme secondaires, sinon comme sans valeur le culte des saints et des reliques, les **indulgences** et les obligations purement ecclésiastiques. Pour le moment, ces croyants n'envisagent aucune rupture avec l'Église établie, tant par attachement à l'unité chrétienne, que par l'indifférence aux institutions extérieures. Le foyer le plus vivant est celui qui se développe autour de Marguerite d'Angoulême, sœur du roi François I^{er} et mariée en 1527 au roi de Navarre.



Martin Luther, par Lucas Cranach l'Ancien



Vestiges de l'église Saint-Martin des Choux situés dans les degrés du Château



Marguerite de Navarre, grand-mère du futur Henri IV par Jean Clouet

L'église et l'aître Saint-Saturnin

L'ÉGLISE SAINT-SATURNIN

L'église Saint-Saturnin de Blois est l'église paroissiale du faubourg de Vienne. Depuis le Moyen-Âge, elle est le siège d'un pèlerinage important à Notre-Dame des Aydes, patronne de Blois. L'histoire de l'édifice est mouvementée. Son existence est attestée dès l'époque carolingienne, mais l'édifice actuel est beaucoup plus récent. Comme la majorité des églises paroissiales de Blois, elle sera rebâtie au cours du XIII^e siècle, mais il ne subsiste plus rien de l'édifice, entièrement reconstruit dans la première moitié du XVI^e siècle. Le bâtiment est simple, avec une nef recouverte d'un lambris, un chœur voûté d'ogives et un clocher central.

Le projet d'Anne de Bretagne

Au début du XVI^e siècle, Anne de Bretagne, épouse de Louis XII, initie un somptueux projet pour l'église. Les travaux débutent, mais la mort de la reine en 1514 les interrompt. La nef, à laquelle sont adjoints les bas-côtés, et le chœur sont reconstruits. Seuls trois portails de la façade ouest (restés inachevés) seront élevés, ainsi qu'une porte du bas-côté sud. Plus tard, on édifie sur ce bas-côté une tourelle d'escalier, recouverte d'un réseau flamboyant.

La chapelle des Mariniers

Peu de temps après la reconstruction des bas-côtés, la riche corporation des Mariniers édifie une chapelle dédiée à leur protecteur saint Pierre. Située contre



Façade ouest de l'église Saint-Saturnin



Anne de Bretagne, reine de France, par Luigi Rubio

le mur sud de l'église, près du chœur, elle est de style Renaissance. Les gâbles à crochets des baies et la voûte rappellent le style flamboyant. Le système décoratif de la façade est inspiré de la première Renaissance, qui puise ses sources dans l'Antiquité. Ce décor est constitué de pilastres cannelés avec des panneaux surmontés de coquilles.

L'ÂÎTRE SAINT-SATURNIN

L'**âître** (du latin *atrium*, cimetière), situé en face de l'église, est l'un des rares cimetières à galeries conservés en France. En août 1515 puis en mars 1516, les **marguilliers** de Saint-Saturnin font l'acquisition de terrains devant l'église et construisent l'âître.

L'architecture de l'âître

L'âître Saint-Saturnin est un quadrilatère irrégulier, composé de trois galeries comportant des piliers en bois et d'une en pierre. À l'intérieur, l'irrégularité du terrain



Âître Saint-Saturnin

est rattrapée par la largeur inégale donnée aux galeries. Celles-ci sont couvertes de berceaux de bois, autrefois revêtus d'un lambris. Les galeries couvertes d'un toit à deux versants à l'est, en appentis sur les trois côtés, ont conservé leur chapelet d'origine. Le vocabulaire ornemental est caractéristique de la première Renaissance : coquilles, sirènes, putti, rinceaux, masques ; cette datation peut être confirmée par le style des pilastres en pierre, mais aussi par la présence de la salamandre, emblème du roi François I^{er} sur l'un des chapiteaux.

La mort, un thème omniprésent au XVI^e siècle

L'usage de l'édifice est rappelé par des motifs liés au thème de la mort : têtes de mort, vases funéraires. On trouve notamment une danse macabre, motif très en vogue au XV^e siècle et qui s'est développé au cours du XVI^e siècle. Une danse macabre est une

suite alternée de cadavres et de vivants, ceux-ci représentant toutes les catégories de la société dans l'ordre protocolaire, le plus souvent en alternant laïcs et religieux en leurs grades et qualités : pape, empereur,

roi, cardinal, seigneur, archevêque, chevalier, prêtre, jusqu'au mendiant. L'alternance permet d'insister sur le fait que la grande faucheuse n'épargne personne, et nivelle toutes les conditions sociales.



Galerie de l'âître Saint-Saturnin



Détail d'une tête de mort
Âître Saint-Saturnin



Fragment de la Danse macabre de Bernt Notke pour Riga, aujourd'hui dans l'église Saint-Nicolas de Talinn

DES GUERRES DE RELIGION EN FRANCE (1562-1598) À LA CONTRE-RÉFORME

Les guerres de Religion débutent avec la mort accidentelle d'Henri II le 10 juillet 1559. Son fils, François II âgé seulement de 16 ans, se retrouve face aux ambitions rivales des princes de sang. Autour d'eux, des partis se forment cimentés par la passion religieuse : les catholiques sont pour les Guise, les protestants pour les Bourbon. Sous Charles IX, les tensions sont à leur paroxysme (massacre de la saint Barthélemy, le 24 août 1572). Quand Henri III accède au pouvoir, le pays est ravagé par la guerre civile. Malgré plusieurs tentatives, un compromis acceptable pour les deux camps ne sera pas trouvé. Finalement, les conflits prennent fin avec Henri IV qui assure aux protestants la liberté de conscience et de leur culte par l'édit de pacification signé à Nantes en avril 1598.

Néanmoins, de 1561 à 1594, on assiste en France à un rétablissement spectaculaire du catholicisme sur le plan politique. Derrière cette remontée en puissance se déroule tout un processus de renouvellement intérieur, aussi bien des institutions que de la vie spirituelle. Ainsi, dans l'ordonnance de Blois de 1580, Henri III introduit la plupart des dispositions réformatrices du concile de Trente où les grands principes de ce qu'on nomme la « **Contre-Réforme** » ont été définis. Ce mouvement répond en partie aux objectifs de l'Église catholique visant à faire reculer et disparaître le protestantisme.



Chapelle des Visitandines



L'abbaye Saint-Laumer au XVII^e siècle
Planche gravée du Monasticon Gallicanum

LES CONSÉQUENCES DES GUERRES DE RELIGION SUR LE PATRIMOINE RELIGIEUX DE BLOIS

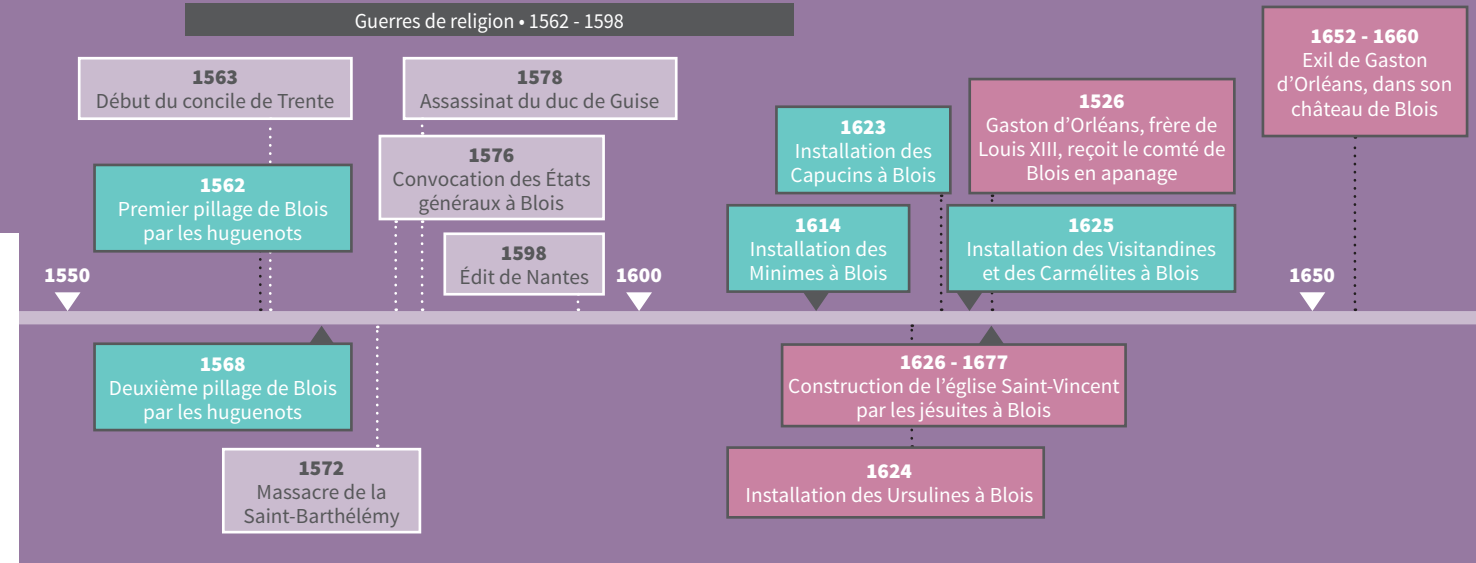
Grâce aux séjours du roi et de la cour qui viennent s'y réfugier, Blois bénéficie d'une prospérité enviable. Elle se trouve néanmoins directement plongée au cœur des conflits par sa fidélité au souverain. De fait, elle apparaît tout au long des troubles comme un enjeu pour les réformés qui veulent s'assurer son contrôle. La ville tombe à deux reprises aux mains des protestants qui saccagent les édifices religieux et s'adonnent au pillage.

Le bilan des guerres est donc désastreux pour le patrimoine religieux de Blois. Tous les édifices religieux, églises, couvents et abbayes sont touchés à différents degrés. Les Cordeliers sont massacrés. L'abbaye Saint-Laumer, point stratégique sur le front sud-ouest de l'enceinte, subit de plein fouet les attaques. La remise en état des bâtiments endommagés va constituer l'essentiel de l'activité architecturale de la première moitié du XVII^e siècle.

LA CONTRE-RÉFORME À BLOIS

L'église paroissiale, où se déroule la plupart des manifestations collectives de la piété auxquelles participent les fidèles, connaît au cours de l'époque moderne un certain nombre de transformations internes, dont l'une des caractéristiques majeures est la

Guerres de religion • 1562 - 1598

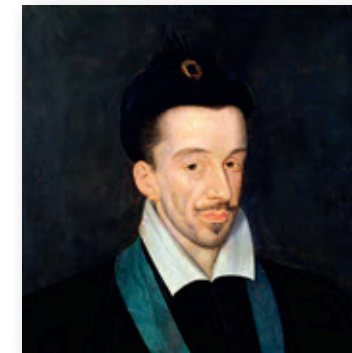


mise en valeur de l'**autel** principal, de plus en plus souvent surmonté d'un **tabernacle** monumental, manière de souligner la place centrale de l'**eucharistie** — et plus particulièrement de la messe — dans le culte catholique.

Si le goût **baroque** ne s'impose pas en France avec la même force que dans d'autres pays, la plupart des retables en portent toutefois une forte empreinte. À Blois, cela est notamment visible à travers le travail des artistes qui œuvrent à la décoration des églises et de leurs retables.

BLOIS, « VILLE DES COUVENTS »

À la fin du XVI^e siècle, dans ce même contexte de reconquête catholique, l'arrivée d'ordres religieux issus de la Contre-Réforme est favorisée par le roi Henri III. Rejetés vers les faubourgs, faute de place disponible à l'intérieur de la ville, leurs enclos forment, dès le milieu du XVII^e siècle, une véritable ceinture conventuelle.



Henri III par François Quesnel



L'assassinat du duc de Guise par Paul Delaroche



Henri IV par Frans Pourbus le Jeune



Madeline repentante, sculpture monumentale du XVII^e siècle, probablement pour le couvent des Carmélites, aujourd'hui conservée dans l'église Saint-Nicolas

Les Jésuites et le style de la Contre-Réforme

Afin d'apporter une réponse aux problèmes théologiques soulevés par la Réforme, mais aussi afin d'améliorer la discipline de l'Église, le concile de Trente est organisé en 1542. Il consacre l'importance des œuvres d'art pour l'évangélisation des populations, et encourage le mécénat de l'Église. C'est l'émergence de l'art baroque, qui se distingue de l'art de la Renaissance par son caractère complexe, raffiné et parfois exubérant. Il se prête donc particulièrement à la représentation de scènes religieuses dramatiques. Il cherche à émouvoir par des effets de composition spectaculaires, mais empreints d'intentions didactiques.



Église Saint-Vincent - Clocher

L'INSTALLATION DES JÉSUITES À BLOIS

Propagateurs actifs de la Contre-Réforme, notamment par le biais de l'enseignement, les Jésuites jouent un rôle essentiel dans le renouveau religieux et dans la répression du protestantisme fortement implanté à Blois. En 1622, les notables de la ville demandent au roi de leur confier la gestion de leur collège. Très vite, ils sont à l'étroit dans une petite chapelle. Les Jésuites s'adressent donc à Henri Hurault, comte de Cheverny et bailli de Blois, qui leur achète un terrain pour bâtir une église. Les plans sont approuvés par Rome en 1625. La construction commence, mais le chantier

s'éternise. En effet, les travaux commencent en même temps que ceux de l'aile de Gaston d'Orléans au château de Blois, et les pierres sont souvent détournées pour construire la nouvelle aile. C'est finalement le financement du prince, exilé à Blois, qui permettra l'achèvement du chantier en 1678.

UNE ARCHITECTURE TYPIQUE DE LA CONTRE-RÉFORME

L'église est le reflet des principes architecturaux édictés par le concile de Trente et la Contre-Réforme.

Intérieur :

- Une nef unique et sobre
- Des chapelles latérales peu profondes, un transept non saillant occupant l'espace de deux chapelles
- Un chœur richement sculpté, très court afin de rapprocher les fidèles, une abside à cinq pans flanquée de sacristies.

Extérieur :

- Une façade plate à trois ordres superposés (doriques, ionique et corinthien), animée par le quadrillage de pilastres et corniches reliés entre eux par des enroulements cantonnés de pyramide et de pots à feu.
- L'essentiel des ornements se concentre sur les frises et frontons du portail et du dernier niveau.



Église Saint-Vincent - Chœur



Église Saint-Louis des Jésuites - Paris



Gaston d'Orléans - Anonyme



Henri Hurault, comte de Cheverny



Le Pape Paul III inspiré par la Foi pour convoquer le Concile de Trente, par Sebastiano Ricci

LE PATRIMOINE RELIGIEUX DE LA FIN DU XVII^E SIÈCLE JUSQU'AU DÉBUT DU XVIII^E SIÈCLE

En religion, comme dans tous les autres domaines, Louis XIV veut l'unité autour de la personne du roi et lutte contre tout opposition et courants minoritaires.

Le 17 octobre 1685, par l'édit de Fontainebleau, Louis XIV révoque celui de Nantes. Le royaume de France devient exclusivement catholique. L'édit de Fontainebleau a une forte portée symbolique : le protestantisme s'était déjà essoufflé sous le double impact du renouveau du catholicisme avec le concile de Trente et la poursuite de la lutte contre les protestants malgré l'édit de Nantes. Mais les conversions forcées entraînent des troubles et un nouveau mouvement d'exil de 200 000 huguenots.

D'autre part, Louis XIV s'emploie à reprendre le contrôle de l'Église de France, agitée par des courants dissidents. Depuis 1630, l'emprise des dévots sur la société française s'accroît : jésuites, sulpiciens, compagnie du Saint-Sacrement. Il combat particulièrement le jansénisme. Ce dernier a pour défenseur le penseur Blaise Pascal, dont la sœur est alors l'une des grandes figures du monastère de Port-Royal des Champs, bastion du jansénisme.



Portrait gravé de Blaise Pascal © Georgios Kollidas - 123RF



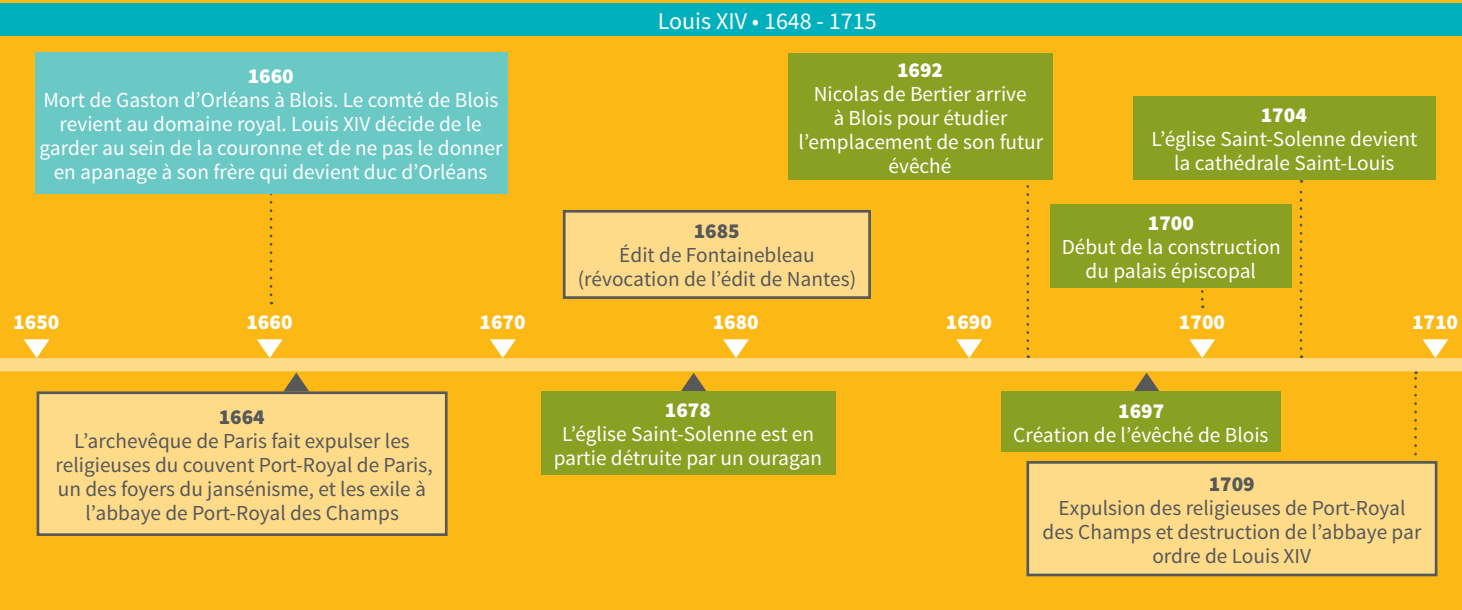
Cathédrale Saint-Louis, collatéral sud

LA SITUATION À BLOIS

La révocation de l'Édit de Nantes et la création d'un évêché à Blois, à la fin du XVII^e siècle, sont les événements les plus marquants de cette période, car leur portée dépasse largement le domaine religieux. Blois, qui comptait beaucoup de protestants, est brutalement privée d'une communauté d'artisans, de lettrés et de savants. En 1692, Louis XIV choisit comme premier évêque, David-Louis-Nicolas de Bertier, nommé par bulle pontificale en 1696. Ami et conseiller de Madame de Maintenon, il est réputé pour sa loyauté envers les idées du souverain. Qu'il s'agisse d'assurer la conversion des protestants ou, plus tard, de lutter contre le jansénisme, les évêques de Blois sont tout au long du XVIII^e siècle les nouveaux guides de la vie religieuse.

LA CRÉATION DU DIOCÈSE DE BLOIS

La création d'un évêché à Blois, qui était dépendant jusqu'alors du diocèse de Chartres, répond à deux raisons principales. Réduire l'hypertrophie du diocèse de Chartres alors composé de 903 paroisses et enrayer la forte implantation du protestantisme au sein de la ville. La création de l'évêché se heurte néanmoins à l'opposition des abbayes de Saint-Laumer et Bourgmoyen qui craignent, non sans raison, de perdre leur **hégémonie**. En effet, pour constituer la **mense épiscopale**, une grande



partie de leurs biens sera détournée. Tout au long du XVIII^e siècle, les évêques s'imposent comme les nouveaux guides de la vie spirituelle, mais aussi comme des personnages puissants et influents.

LE DIFFICILE CHOIX DU SITE

Le choix de l'église pour devenir cathédrale se porte tout d'abord sur Saint-Laumer, mais les Bénédictins se montrent très réticents. On pense ensuite à Saint-Sauveur sur la place du château, aujourd'hui disparue. Finalement, le choix s'arrête sur Saint-Solenne, un emplacement dominant la ville et le fleuve. En 1697, Saint-Solenne est érigée en cathédrale sous le vocable de Saint-Louis. Le nom témoigne de la reconnaissance envers le souverain pour avoir financé la reconstruction de l'église après le passage d'un ouragan, grâce notamment à l'intervention de Colbert dont la femme était blésoise. La cathédrale illustre la persistance du style gothique dans l'architecture religieuse de la fin du XVII^e siècle.



Louis XIV par Charles Le Brun - 1661



Orgue de la cathédrale offert par Louis XIV



Vue générale de l'abbaye de Port-Royal des Champs - 1674

Le groupe épiscopal

Dans une ville, le groupe cathédral désigne l'ensemble comprenant la cathédrale et d'autres lieux de culte proches. Par extension, l'expression peut désigner l'ensemble des bâtiments liés à l'évêque ou à ses **chanoines** (églises, mais aussi palais épiscopal, cloître, maisons canoniales...). Il est alors synonyme de groupe épiscopal.

Durant l'Antiquité tardive et le Haut Moyen-Âge, le groupe épiscopal est composé d'un couple d'églises parallèles et d'un **baptistère**. Cette disposition disparut entre le IX^e et le XII^e siècle. Le baptistère se fit remplacer par de simples fonts baptismaux. L'église principale s'imposa comme le lieu de culte unique et devint la cathédrale.

L'INSCRIPTION D'UNE CATHÉDRALE DANS UN GROUPE ÉPISCOPAL

Une cathédrale s'inscrit toujours dans un ensemble plus complexe : le groupe cathédral ou groupe épiscopal. C'est un véritable réseau qui entoure l'édifice du culte, constitué de différents bâtiments qui dépassent les fonctions liturgiques. Placé sous la direction d'un évêque, il est généralement clos par un rempart ou par un front continu d'édifices. Si la cathédrale constitue l'élément majeur de l'ensemble, le palais épiscopal revêt également



Façade est de l'ancien évêché de Blois



Plan de l'évêché de Blois

une grande importance. C'est dans les quartiers cathédraux que sont créées les écoles ecclésiastiques, puis les premières universités. Véritable cité dans la ville, le quartier de la cathédrale devient souvent le lieu de grands chantiers architecturaux.

LA MODIFICATION DE LA TRAME URBAINE

Ainsi, à Blois, la construction de l'évêché entraîne des modifications significatives. Le

choix de l'emplacement, au nord-est de la ville, brise pour la première fois le carcan de l'enceinte. La suppression d'une partie des fortifications et le transfert du cimetière Saint-Solenne permettent un nouvel attrait pour le quartier haut, plus aéré. Les grandes familles blésoises se regroupent autour du palais épiscopal et de la cathédrale. Le paysage et le profil de la ville s'en trouvent modifiés. Aux lignes élancées du paysage s'oppose désormais l'horizontalité du palais et de ses terrasses.

UNE ARCHITECTURE CLASSIQUE

Le palais épiscopal et son architecture témoignent d'une magnificence nouvelle, jusque-là réservée au château. D'ailleurs, l'emplacement choisi, en bordure de coteau, accentue la monumentalité de l'édifice et semble rivaliser avec le château, situé de l'autre côté de la ville basse.

La façade sud domine la ville sur quatre niveaux. Le premier niveau élevé sur un soubassement présente un bossage continu, et s'ouvre sur la terrasse par des baies plein cintre (semi-circulaire). Comme sur les deux autres côtés du palais, la façade s'anime d'un avant-corps, qui compte une, deux ou trois travées selon les façades. Sur la cour, un péristyle à colonnes a été ajouté plus tardivement, probablement à la fin du XVIII^e siècle.



Vue de l'Hôtel de Ville depuis les jardins de l'évêché



Plan du groupe cathédral de Genève, Suisse, V^e - VII^e siècles



Vue sur les jardins de l'évêché

LE PATRIMOINE RELIGIEUX DE LA RÉVOLUTION JUSQU'À LA FIN DU XIX^E SIÈCLE

L'institution de la République en France marque une rupture fondamentale dans le rapport entre l'État et la religion. En lien avec la vague de déchristianisation en 1793, le patrimoine religieux a été le plus souvent pillé. L'apaisement revient en 1794, mais le coup a été rude et marqua les esprits. Plus tard, le Code civil publié en 1804 affirme que la société peut se développer sans nul besoin de recours au religieux.

Cependant, la situation n'est pas si simple. En arrivant au pouvoir en novembre 1799, Napoléon Bonaparte hérite d'une situation religieuse complexe partagée entre l'héritage de la Révolution française et les soulèvements du clergé réfractaire. Avec le Concordat du 15 juillet 1801, il espère l'apaisement de la Nation. Ainsi, le culte catholique est à nouveau financé par l'État, lequel en retour obtient un droit de regard sur la nomination des ecclésiastiques.

Le principe de la liberté religieuse n'est jamais remis en cause au cours du XIX^e siècle. Mais sur le plan politique, les catholiques bénéficient au début de la Troisième République, d'un contexte favorable. Par opposition, les républicains ont donc fait de la laïcité le cœur de leur programme :

1. Les lois dites de Jules Ferry où l'interdiction des **congrégations**



Le sacre de Napoléon par Jacques-Louis David 1808, musée du Louvre



Portrait de l'abbé Grégoire, par Pierre Joseph Célestin François

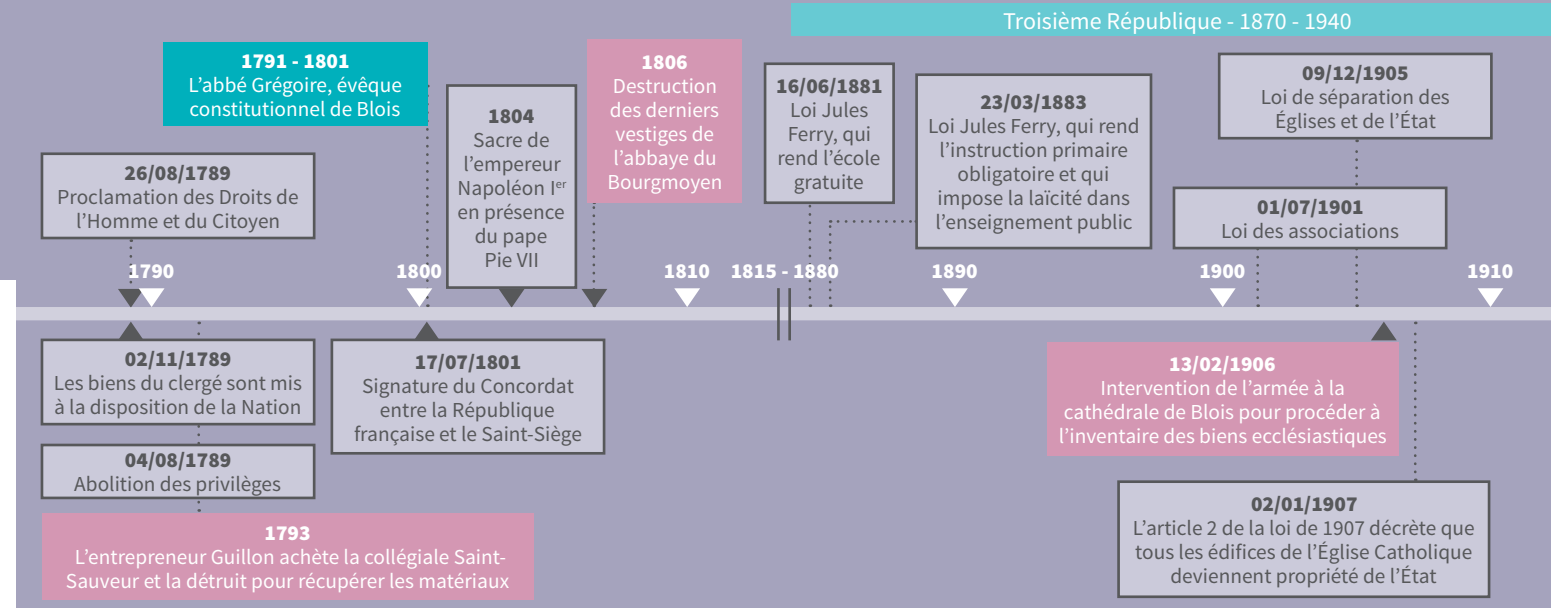
masculines à enseigner est explicite. Cette loi vise particulièrement les jésuites qui sont contraints de s'exiler. L'école publique devient gratuite, ce qui permet de rendre l'instruction primaire obligatoire, et conduit naturellement au vote de la loi sur la laïcité de l'enseignement public.

1. La loi de 1901 dite des « associations » vise les congrégations religieuses et les contraint à demander une autorisation au gouvernement pour exister.
3. La loi de 1905 sur la séparation des biens des Églises et de l'État.

LE VANDALISME RÉVOLUTIONNAIRE BLÉSOIS

Le terme « vandalisme », inventé par l'abbé Grégoire, **évêque constitutionnel** de Blois, peut s'appliquer à juste titre au pillage et à la destruction des édifices religieux de la ville.

La nationalisation des biens du clergé entraîne une rupture profonde dans l'histoire urbaine : églises, couvents et abbayes tombent dans le domaine public avant d'être vendus, démantelés, puis détruits pour la majorité d'entre eux. La chapelle des Visitandines et le collège des Jésuites font partie des rares édifices préservés. Pour les abbayes, Saint-Laumer est épargnée grâce au transfert de la paroisse Saint-Nicolas et à l'installation de



l'Hôtel-Dieu dans les bâtiments conventuels, mais Bourgmoyn est détruite et son enclos divisé.

LA RÉAFFECTATION DES BÂTIMENTS

Après la Révolution, les autorités cherchent une destination conforme à l'utilité générale pour les édifices religieux. Quelques exemples :

- **Abbaye Saint-Laumer** : hôpital puis aujourd'hui service de la direction départementale des territoires
- **Bâtiments des Cordeliers** : prison
- **Ancienne Visitation** : siège de la préfecture

LA SÉPARATION DE L'ÉGLISE ET DE L'ÉTAT

Depuis la loi de 1905, le soin des 87 cathédrales est confié à l'État. La gestion des églises et de leur mobilier relève des communes. À Blois, quatre bâtiments culturels construits avant 1905 sont donc placés sous la responsabilité de la ville : Saint-Nicolas, Saint-Vincent, Saint-Saturnin et



Jules Ferry



Protestation de la foule lors de l'expulsion de la Compagnie de Jésus de ses locaux de la rue de Sèvres à Paris - 1880

La loi de 1905 et ses conséquences

Promulguée le 9 décembre 1905, la loi concernant la séparation des Églises et de l'État est l'aboutissement d'un long processus de laïcisation et de sécularisation engagé depuis la Révolution française. Elle proclame la liberté de conscience, garantit le libre exercice des cultes et met en place un nouveau régime des cultes.

LE CONTENU DE LA LOI

La loi de 1905 proclame en premier lieu la liberté de conscience : « *La République assure la liberté de conscience* ». Elle a pour corollaire la liberté religieuse, la liberté d'exercice du culte et l'égalité entre les religions.

Elle pose en second lieu le principe de séparation des Églises et de l'État : « *La République ne reconnaît, ne salarie, ni ne subventionne aucun culte* ». Il est mis fin au Concordat instauré en 1802, qui régissait les relations entre l'État et les cultes.

L'État se veut désormais neutre. Il n'y a plus de religion légalement consacrée. Tous les cultes sont traités de manière égale.

LE RÉGIME DE SÉPARATION

Le régime de séparation a plusieurs conséquences, prévues par la loi dont :

- les établissements publics du culte, jusqu'alors chargés de la gestion des cultes, sont remplacés par des associations cultuelles.



Église Saint-Vincent
Barrage de soldats le 13 février 1906
Bibliothèques de Blois-Agglopolys, fonds patrimonial
123RF



Caricature anonyme - Émile Combes sépare l'Église et l'État - Centre national et musée Jean-Jaurès

Ces associations doivent avoir pour unique objet l'exercice d'un culte. Elles ne peuvent pas recevoir de subventions publiques. Leurs ressources doivent provenir de l'argent des cotisations d'adhésion, des quêtes et des collectes pour l'exercice du culte. L'Église catholique refuse toutefois de constituer ces associations, qui ne reconnaissent pas l'autorité de l'évêque. En 1923, un compromis est trouvé et des associations diocésaines, placées sous la présidence des évêques, sont constituées ;

- Les règles concernant le régime de propriété des édifices cultuels sont redéfinies. Restent propriété de l'État, des départements ou des communes, les édifices religieux qu'ils possédaient avant la loi (notamment ceux nationalisés en 1789). Les édifices religieux qui appartiennent aux établissements publics du culte sont, pour leur part, attribués aux associations cultuelles. Toutefois, devant le refus de l'Église catholique de créer de telles associations, une loi de 1907 prévoit que tous les édifices catholiques deviennent propriété publique. Ils sont mis à la disposition des fidèles et des ministres du Culte. Quant aux édifices postérieurs à la loi de 1905, ils sont propriété des associations cultuelles ou diocésaine qui les ont construits.

UN PATRIMOINE AFFECTÉ AU CULTE

« À défaut d'associations cultuelles, les édifices affectés à l'exercice du culte, ainsi que les meubles les garnissant, continueront à être laissés à la disposition des fidèles et des ministres du Culte pour la pratique de leur religion »

Loi du 2 janvier 1905, article 5

L'affectation qui règle l'usage des lieux de culte catholique consiste en la mise à disposition des fidèles et du clergé en communion avec leur évêque, des édifices religieux devenus la propriété des communes (de l'État pour les cathédrales).

L'APPLICATION DE LA LOI SÉPARANT LES ÉGLISES DE L'ÉTAT NE S'EST PAS FAITE SANS RÉSISTANCE À BLOIS

Dans les mois qui suivirent l'adoption de la loi de 1905, les préfets eurent pour

mission d'effectuer l'inventaire des biens ecclésiastiques afin qu'une partie en soit saisie par l'État.

À Blois, le journal catholique L'Avenir incita les fidèles à manifester contre ces opérations. Sur décision du Préfet, elles eurent finalement toutes lieu le 13 février 1906, et l'armée fut déployée pour en assurer le bon déroulement.

Si tout se passa sans accroc notable à Saint-Saturnin, Saint-Vincent et Saint-Nicolas, les troupes durent intervenir à la cathédrale Saint-Louis bloquée de l'intérieur. En effet, Mgr Laborde, évêque conciliant et apprécié à Blois depuis trente ans, désirait attendre l'avis du Pape sur la loi avant de l'appliquer. Sur ordre du Préfet, le 113^e régiment d'infanterie força alors le passage à coups de hache dans une porte latérale et l'inventaire put commencer sous le regard des manifestants réunis place Saint-Louis.



Extrait du journal "L'Avenir"



Les Ursulines expulsées de leur couvent le 18 septembre 1907
Bibliothèques de Blois-Agglopolys, fonds patrimonial
LxK 2465



Carte postale - 1907
Séparation de l'Église et de l'État

LE PATRIMOINE RELIGIEUX AU XX^E SIÈCLE



Basilique Notre Dame de la Trinité

L'art sacré du début du XX^e siècle se résume à l'imagerie kitsch et aux « bondieuseries » de Saint-Sulpice. L'art et l'art sacré constituent alors deux réalités de plus en plus hétérogènes. Cependant, une renaissance de la spiritualité chrétienne traverse la littérature et la pensée françaises de cette époque notamment avec les écrits de Paul Claudel.



Église Saint-Joseph de Blois

Le mouvement aboutit après la Première Guerre mondiale à la constitution de plusieurs groupes d'artistes et artisans catholiques. Le caractère religieux de l'œuvre n'est alors pas lié à une technique ou un style, mais à la personne de l'artiste ; ce dernier devait être à la fois chrétien, et pleinement artiste de son époque.



Revue de l'« Art sacré »
Couverture du numéro de mars 1936

L'Art sacré se rallia à ses théories jusqu'en 1939, mais la carence artistique du milieu catholique était manifeste. La portée de ce mouvement trouve une traduction bien réelle dans l'aménagement et le traitement du mobilier religieux et la tentative de l'unifier avec l'architecture. Mais en matière architecturale, son influence reste plus tenue. Dans cette période, la réflexion sur le lien étroit entre liturgie et architecture n'est pas d'actualité, elle porte sur le niveau de la qualité artistique de l'agencement et non sur ce que doit être une église et ce qui fait un espace sacré.

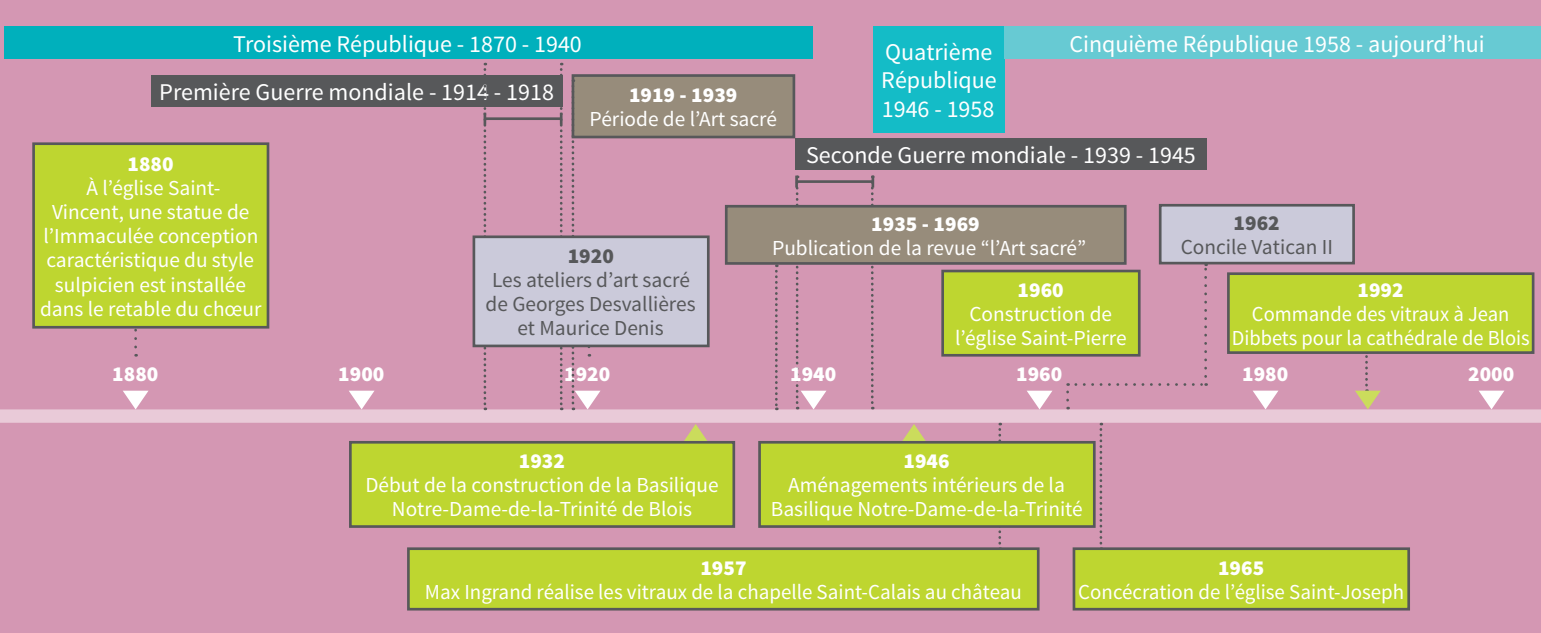


Intérieur de l'église Saint-Pierre de Cabochon

Les années d'après-guerre sont marquées par la poursuite des idées véhiculées par l'Art sacré. La revue dominicaine éponyme, sous l'influence du Père Couturier et du Père Régamey, prône le retour à une architecture authentiquement sacrée, débarrassée de tous les superflus engendrés par la « débauche » d'ornement. On s'oriente vers ce que la revue appelle « l'épuration » des églises, et ce terme dans le contexte politique n'est pas neutre.

DE NOUVEAUX LIEUX DE CULTE À BLOIS

Si la **Basilique** de la Trinité de Blois est l'incarnation des courants artistiques de l'Art sacré de l'entre-deux-guerres, les églises Saint-Pierre de Cabochon et Saint-Joseph sont les dignes représentantes d'un courant architectural mis en place bien avant les dispositions conciliaires de Vatican II (1962). Le clergé, conscient d'une évolution des mentalités, veut profiter de la reconstruction pour assortir le programme architectural aux nouvelles exigences culturelles : concevoir des espaces liturgiques plus ouverts, en évitant si possible les divisions habituelles ternaires des nefs. Le but consiste à regrouper au sein d'une même entité spatiale la communauté des fidèles autour du pasteur et donc de donner une lisibilité maximale à l'autel pour l'assistance. De même, les espaces

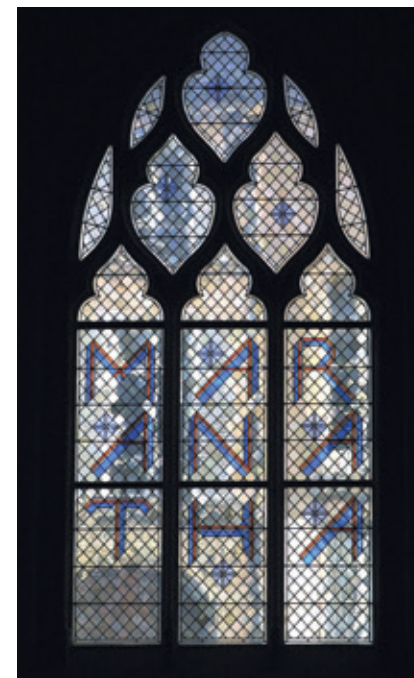


annexes (sacristie, salle de catéchisme, salles secondaires) sont inclus dans le programme architectural.

L'ÉPOPÉE DES VITRAUX MODERNES À BLOIS

Si cette histoire commence une nouvelle fois à la Basilique de la Trinité avec les verrières de Louis Barillet et de Jacques Le Chevalier, les chantiers se poursuivent au lendemain de la guerre 39-45 : les vitraux de Saint-Nicolas et de La Chapelle Saint-Calais du château sont détruits. L'atelier du peintre verrier Max Ingrand est choisi pour la chapelle. Suivant le courant du moment, la préférence va aux artistes issus des mouvements artistiques de l'Art sacré. Quatre maîtres verriers, dont Max Ingrand, sont choisis pour Saint-Nicolas. L'enjeu est alors de marier la modernité avec la tradition des vitraux du XIII^e siècle.

En 1992, l'histoire se poursuit avec la commande passée à Jean Dibbets pour la cathédrale.



Vitrail de la cathédrale de Blois de Jean Dibbets



Vitrail de l'église Saint-Nicolas

La basilique Notre-Dame-de-la-Trinité

GLOSSAIRE

Aujourd'hui important centre de pèlerinage marial, la basilique, qui représente une grande homogénéité architecturale et décorative est considérée comme un édifice majeur de l'art sacré de l'entre-deux-guerres.



Charles-Henri Besnard



Édification de la Basilique de Blois



Intérieur de la Basilique

LA DÉVOTION DES TROIS AVE

Depuis le XIII^e siècle s'est développée la pratique de la récitation des trois « Je vous salue, Marie », afin d'honorer les rapports de la Vierge Marie avec les trois personnes de la Sainte Trinité.

Au début du XX^e siècle, l'essor de la dévotion à Notre-Dame-de-la-Trinité est né du désir apostolique du père Jean-Baptiste de Chémery (1861-1918), frère capucin du couvent de Blois. Le capucin propage dans le monde entier la pratique des Trois Ave Maria à partir de 1900, essentiellement par une revue, le *Propagateur des Trois Ave Maria*. En 1917 est fondée à Blois l'**archiconfrérie** des Trois Ave Maria. Forts du succès de cette forme de dévotion dans le monde entier, les Capucins décident d'édifier une basilique à la gloire de la Vierge.

LA CONCEPTION ARCHITECTURALE ET LA CONSTRUCTION

Le projet de la basilique est confié à Charles-Henri Besnard (1881-1946), architecte en chef des monuments historiques depuis 1920, qui s'est déjà illustré avec la construction, dans la tradition d'Anatole de Baudot, de l'église Saint-Christophe de Javel (1926 - 1934). Il propose d'élever une église en béton et briques rouges. Mais des difficultés entraîneront l'arrêt du chantier en 1934, Paul Rouvière (1906 - 1939) hérite

du chantier. Il est connu pour la réalisation de logements rue Lecourbe à Paris ainsi que la construction de la chapelle Saint-Bruno à Issy-les-Moulineaux. Malheureusement, Paul Rouvière figure parmi les premiers tués à la guerre de 1939. Le gros œuvre est alors achevé, mais les travaux sont suspendus. En 1946, l'architecte Yves-Marie Froidevaux reprend le chantier en s'attaquant à l'aménagement intérieur. Son intervention ne trahit pas les travaux de ses prédécesseurs. Cependant, il préfère à la brique le gravier de Loire, utilisé en épiderme selon les méthodes d'Auguste Perret.

Le dessin proposé par Paul Rouvière reprenait la superstructure créée précédemment : plan basilical composé de trois nefs sans transept reposant sur sept fins piliers, abside demi-circulaire, bas-côté simple flanqué de chapelles latérales, porche rectangulaire en façade. Implantée sur le coteau nord de Blois, la façade est tournée vers la Loire, au détriment de l'orientation habituelle vers l'Orient. L'élévation extérieure fait montre d'une grande sobriété, tant par ses lignes géométriques que par son décor. L'église se présente comme un agencement de volumes simples, et s'il évoque, dans son allure générale, une église traditionnelle, l'économie des moyens est remarquable. Le cloître, avec une superbe vue sur la Loire,

obéit aussi à cette ascèse architecturale. On accède à l'entrée par un escalier à double volée. La façade, percée de trois portails précédés d'un porche profond, est dominée par un fronton triangulaire orné d'un haut relief figuratif en béton de 20 mètres de haut, des sculpteurs Jan et Joël Martel. Frontalité, pans schématiques, monumentalité sont autant des repères d'une certaine modernité qu'un rappel de la sculpture romane. Cette impression est confortée par les superbes statues-colonnes du porche, représentant les prophètes,

allusion aux célèbres aînées de l'art roman. Les stations du Chemin de croix se déroulent en admirable frise monumentale sculptée de Lambert Rucki, sans doute son chef-d'œuvre, de 14 panneaux de 4,50 m de large. L'intérieur frappe par le chatoiement des couleurs aux effets multicolores qui tombent des 14 verrières de Louis Barillet et Jacques Le Chevalier, les ardents rénovateurs de la technique traditionnelle des verres cuits et colorés dans la masse.



Vue aérienne de la Basilique

Aître : Un aître est un cimetière attenant à un lieu de culte, et appartenant le plus souvent à la paroisse dudit lieu de culte.

Archiconfrérie : Confrérie qui groupe des associations pieuses, charitables.

Autel : Dans le domaine religieux, un autel est une table sacrée servant au sacrifice rituel ou au dépôt d'offrandes.

Baroque : Se dit d'un style qui s'est développé du XVI^e au XVIII^e siècle, caractérisé par la liberté des formes et la profusion d'ornements.

Basilique : Dans l'Église catholique romaine, une basilique est une église jouissant d'un privilège. Ce terme est un titre honorifique donné par le pape à une église où de nombreux fidèles viennent spécialement en pèlerinage pour prier Jésus-Christ, la Vierge Marie ou encore les reliques d'un saint particulièrement vénéré.

Chanoine : Titre donné initialement à des religieux. Les chanoines réguliers vivent généralement selon la règle de saint Augustin. Les chanoines séculiers sont des clercs diocésains, membres d'un chapitre cathédral ou collégial, ou de certaines basiliques dont la fonction essentielle est de réciter l'office divin.

Collégiale : Une collégiale (raccourci pour église collégiale) est une église qui possède un chapitre de chanoines composé d'un nombre fixe de clercs séculiers. Tous les chanoines possèdent un siège dans le chœur de l'église afin de s'y réunir et d'y chanter ou réciter l'office divin, une maison canoniale, un revenu et des fonctions précises.

Clergé régulier : Le clergé régulier comprend ceux qui ont prononcé des vœux et vivent en communauté selon une règle (moines et religieux). C'est donc une partie du clergé qui vit selon une règle.

Clergé séculier : Le clergé séculier est le clergé qui vit dans le « siècle » (du latin : *saecularis*) au milieu des laïcs, par opposition au clergé régulier qui vit selon une « règle de vie » (du latin : *regularis*) d'un ordre, d'une abbaye, d'un couvent, d'un prieuré. Les membres du clergé séculier ont pris des engagements religieux, mais leur principale caractéristique est d'être engagés dans la vie séculière et non en communauté. Le terme clergé séculier regroupe généralement les prêtres, les chanoines, etc.

Concile : Le concile est une assemblée d'évêques qui déterminent le dogme et la pratique chrétienne.

Congrégation : Compagnie de prêtres, de religieux, de religieuses.

Contre-Réforme : La Contre-Réforme est le mouvement par lequel l'Église catholique réagit, dans le courant du XVI^e siècle, face à la Réforme protestante. L'expression provient de l'historiographie allemande du XIX^e siècle et est employée dans un esprit polémique.

Dogme : Le dogme est l'ensemble des vérités incontestables établies par l'Église.

Église réformée : L'Église réformée de France, d'origine zwinglienne et calviniste, a été la principale Église protestante historique en France. Créée par un rassemblement d'Églises protestantes en 1938, l'Église réformée s'unit en 2013 à l'Église évangélique

luthérienne de France pour former l'Église protestante unie de France.

Eucharistie : Sacrement essentiel du christianisme qui commémore et perpétue le sacrifice du Christ.

Évêque constitutionnel : En France, un évêque constitutionnel est un évêque membre de l'Église constitutionnelle entre 1790 et 1801, et ayant à ce titre prêté l'un des serments exigés. Le plus souvent, il est titulaire d'un des diocèses créés par la Constitution civile du clergé.

Excommunication : Censure ecclésiastique par laquelle quelqu'un est exclu de la communauté des fidèles.

Fabrique : Assemblée de clercs et de laïcs chargés d'administrer les biens d'une église.

Féodalisation : Action de se soumettre au régime féodal.

Frère lai : Dans l'usage courant, les frères lais (appelés aussi convers pour les moines et sœurs maies ou converses pour les moniales) sont les membres des ordres religieux catholique chargés principalement des travaux manuels et des affaires séculières d'un monastère.

Hégémonie : L'hégémonie est dans le langage courant une domination sans partage.

Hérésie : Doctrine, opinion émise au sein de l'Église catholique et condamnée par elle

Hôtel-Dieu : Hôpital de fondation ancienne dans certaines villes, qui recevait les orphelins, indigents et pèlerins et qui était administré par l'Église.